



Assemblée générale

Distr. générale
24 juillet 2020
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Point 140 de l'ordre du jour provisoire*
Budget-programme pour 2020

Bureau des Nations Unies pour les partenariats

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport est soumis en application des décisions 52/466 et 53/475 de l'Assemblée générale, par lesquelles celle-ci a prié le Secrétaire général de l'informer régulièrement des activités menées par le Bureau des Nations Unies pour les partenariats. Il complète les renseignements figurant dans les rapports précédents du Secrétaire général (le dernier portant la cote [A/74/266](#)).

Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats est le pôle mondial de l'Organisation en matière de partenariats entre les secteurs public et privé aux fins de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il supervise les activités des entités ci-après.

Le Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI) a été créé en 1998 pour assurer la liaison entre la Fondation pour les Nations Unies et le système des Nations Unies. À la fin de 2019, le montant cumulé des subventions approuvées par la Fondation pour les Nations Unies pour la mise en œuvre de projets du FNUPI par le système des Nations Unies s'élevait à environ 1,47 milliard de dollars. De ce montant, on estime que 0,45 milliard de dollars (environ 30 %) sont issus des fonds versés par Ted Turner et que 1,02 milliard de dollars (environ 70 %) proviennent de partenaires de financement. À la fin de 2019, le nombre total des projets et programmes de l'Organisation des Nations Unies ayant reçu l'appui de la Fondation pour les Nations Unies par l'intermédiaire du FNUPI était de 667. Au total, 48 entités du système des Nations Unies en ont assuré la mise en œuvre dans 128 pays.

Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie a été créé par le Secrétaire général en juillet 2005 afin de contribuer à la démocratisation dans le monde. Il s'emploie à accroître le rôle de la société civile, à promouvoir les droits humains et à encourager la participation de tous les groupes aux processus démocratiques. Par l'intermédiaire du Fonds, le Bureau a affecté quelque 178 millions de dollars au

* [A/75/150](#).



financement d'au moins 830 projets dans plus de 130 pays ; ces projets allaient du renforcement des compétences de la société civile en matière d'encadrement à la promotion de la participation des femmes et des jeunes, ou visaient à permettre à la société civile de faire entendre sa voix dans les médias. Les projets du Fonds sont conçus pour pouvoir être facilement adaptés et réorientés en cas de crise comme celle de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Comme indiqué dans le rapport de 2019 du Secrétaire général sur l'application de la résolution 71/243 de l'Assemblée générale relative à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (A/74/73-E/2019/14), le Bureau a été établi en tant que portail d'accès mondial en matière de partenariats et sert de plateforme pour une collaboration efficace des partenaires des secteurs public et privé avec le système de Nations Unies pour le développement.

Pour soutenir les activités de communication et de mobilisation liées aux objectifs de développement durable, le Bureau anime deux initiatives : les Championnes et champions des objectifs de développement durable et la Plateforme stratégique sur les objectifs de développement durable. La pandémie a mis en évidence qu'il importait de renforcer la collaboration au niveau mondial et de favoriser des partenariats efficaces entre tous les secteurs et toutes les parties prenantes, tout en veillant à reconstruire en mieux ensemble. Afin d'accélérer la coordination de l'écosystème de partenariats du système des Nations Unies et d'aider à mobiliser toutes les parties prenantes pour favoriser la lutte mondiale contre la COVID-19 et le relèvement nécessaire à la suite de ses incidences, le Bureau a renforcé sa collaboration avec le Bureau de la coordination du développement, le Pacte mondial des Nations Unies et le Département des affaires économiques et sociales.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	4
A. La santé à l'échelle mondiale	5
B. Les femmes, les filles et la population	8
C. Climat, énergie et environnement	9
D. Sensibilisation et communication	10
E. Renforcement des capacités	11
F. Accords fiduciaires	12
G. Alliances multipartites	12
II. Fonds des Nations Unies pour la démocratie	13
A. Treizième cycle de financement	14
B. Donateurs	15
C. Gouvernance	15
D. Quatorzième cycle de financement	15
E. La démocratie en action	16
III. Service de conseil et de promotion des partenariats	17
A. Promotion des objectifs de développement durable et actions de sensibilisation	18
B. Plateforme stratégique sur les objectifs de développement durable	18
C. Manifestations	19
IV. Conclusions	20
 Annexes	
I. Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux – répartition des fonds et projets	22
II. Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux en 2019	24
III. Contributions financières versées au Fonds des Nations Unies pour la démocratie, par donateur, au 31 décembre 2019	25
IV. Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour la démocratie en 2019	27

I. Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux

1. Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats a été créé en 2006. Il tire son origine du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux (FNUPI), fonds d'affectation spéciale autonome créé le 1^{er} mars 1998 par le Secrétaire général en application de l'accord conclu entre l'Organisation des Nations Unies et la Fondation pour les Nations Unies. Le Fonds a pour mission d'assurer la liaison entre le système des Nations Unies et la Fondation pour les Nations Unies. La Fondation pour les Nations Unies a été créée le 2 février 1998 par Ted Turner en tant qu'organisme d'utilité publique aux États-Unis d'Amérique afin d'affecter une somme de 1 milliard de dollars aux priorités, aux capacités et aux projets à fort impact servant les causes des Nations Unies. Les activités du Fonds sont supervisées par son Conseil consultatif, lequel est présidé par la Vice-Secrétaire générale et fournit au Secrétaire général des conseils sur la relation entre les Nations Unies et la Fondation.

2. Au 31 décembre 2019, le montant cumulé des sommes dont le versement avait été approuvé par la Fondation pour les Nations Unies aux fins de la mise en œuvre de projets sous l'égide du FNUPI atteignait quelque 1,47 milliard de dollars, dont 0,45 milliard (environ 30 %) provenait de la contribution de M. Turner et 1,02 milliard (environ 70 %) d'autres partenaires au titre du cofinancement. Depuis la création de la Fondation, 667 projets ont été exécutés ou sont en cours de mise en œuvre par 48 entités des Nations Unies dans 128 pays. Au cours de l'année 2019, le montant total des projets financés par la Fondation s'est élevé à 9,6 millions de dollars, dont la plus grande partie (3,5 millions) était consacrée à des projets sanitaires à l'échelle mondiale. La Fondation propose également d'autres formes d'appui, notamment dans les domaines de la sensibilisation du public et de la communication, afin de créer un environnement porteur en faveur de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de renforcer le soutien au rôle et au travail des Nations Unies. Le présent rapport met en évidence les principaux projets et initiatives financés par la Fondation pour les Nations Unies par l'intermédiaire du FNUPI.

3. L'Accord régissant les relations entre l'Organisation des Nations Unies et la Fondation pour les Nations Unies, conclu en 1998, a été renouvelé à deux reprises, la dernière fois en 2014, date à laquelle le partenariat a été renouvelé pour 10 ans dans le cadre d'un nouvel accord revu et redéfini (voir [A/70/202](#)). Le Comité mixte de coordination créé en vertu de l'accord de 2014 est devenu la principale instance chargée d'assurer une communication et une coordination étroites et opportunes entre l'Organisation et la Fondation. Le Comité se réunit deux fois par an.

Appui aux partenariats, campagnes et initiatives nouveaux

4. La Fondation pour les Nations Unies collabore étroitement avec l'Organisation des Nations Unies pour promouvoir des partenariats, campagnes et initiatives originaux qui appuient les priorités de l'Organisation, renforcent ses capacités et contribuent notamment à promouvoir le Programme 2030 et l'Accord de Paris relevant de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le travail de la Fondation est supervisé par son Conseil d'administration international.

5. La Fondation pour les Nations Unies emploie les outils ci-après pour appuyer l'Organisation des Nations Unies :

a) **Mobilisation des parties prenantes.** La Fondation collabore avec de nombreuses entités de l'ONU afin d'encourager les parties prenantes à se réunir et à

dialoguer sur de nombreuses questions, notamment en amont de rassemblements aussi importants que la Semaine des objectifs mondiaux, à l'ouverture de l'Assemblée générale, le forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement et le forum politique de haut niveau pour le développement durable ;

b) **Défense des causes pour lesquelles œuvre l'ONU.** La Fondation défend les activités de l'ONU par des initiatives de sensibilisation visant à gagner l'adhésion des citoyens, tant à l'échelle mondiale qu'aux États-Unis d'Amérique, tout en contribuant à instaurer une compréhension universelle de la mission et des valeurs de l'ONU et à obtenir l'appui résolu et continu du Gouvernement des États-Unis à l'égard de l'Organisation ;

c) **Communication.** La Fondation utilise un ensemble diversifié d'outils de communication afin de renforcer l'appui du public aux activités de l'ONU, d'améliorer la visibilité et la compréhension des objectifs prioritaires de l'Organisation, d'atteindre de nouveaux groupes et de dynamiser l'action. Ces activités sont menées en étroite collaboration avec le Département de la communication globale de l'ONU et d'autres spécialistes de la communication du système des Nations Unies ;

d) **Collaboration.** La Fondation constitue une base institutionnelle pour divers types de partenariats multipartites complétant l'action menée par les Nations Unies à l'appui des objectifs de développement durable, y compris le Partenariat mondial pour les données du développement durable, Family Planning 2020, l'Alliance pour une cuisson propre, Data2X et Digital Impact Alliance ;

e) **Acheminement de ressources.** La Fondation continue d'œuvrer au côté de nombreuses parties prenantes afin de mobiliser des ressources à l'intention du système des Nations Unies et de les affecter par l'intermédiaire du FNUPI.

6. Le présent rapport est structuré par domaine d'intervention, toutes les activités étant conçues pour aider de différentes manières à renforcer le rôle de chef de file de l'Organisation, à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et l'action climatique et à établir des groupes nouveaux et diversifiés qui contribuent à l'action de l'Organisation, tant à l'échelle mondiale qu'aux États-Unis.

A. La santé à l'échelle mondiale

7. Depuis sa création, la Fondation pour les Nations Unies travaille en étroite collaboration avec le FNUPI, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et d'autres entités du système des Nations Unies, en vue de faire avancer plusieurs priorités sanitaires essentielles à l'échelle mondiale, notamment l'élimination des maladies évitables qui touchent les enfants, objectif qui fait l'objet d'une attention particulière. Si les sections qui suivent évoquent les subventions que la Fondation a accordées en 2019, par l'intermédiaire du FNUPI, aux fins du financement de projets de santé à l'échelon mondial, celle-ci coopère également avec l'OMS et d'autres partenaires du système des Nations Unies à une plus large sensibilisation et mobilisation en faveur des questions mondiales de santé.

Pandémie de maladie à coronavirus

8. En 2020, la Fondation s'est mobilisée contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), crise mondiale inattendue. À la demande de l'OMS, les efforts de la Fondation ont principalement porté sur la création, avec l'OMS et d'autres partenaires, d'un fonds permettant d'accepter un appui financier non réservé à des fins particulières pour l'action de l'OMS en faveur de la santé publique

mondiale. À la mi-mars, la Fondation a créé le Fonds de solidarité pour la lutte contre la COVID-19 en partenariat avec la Swiss Philanthropy Foundation afin de mobiliser des donateurs non traditionnels à appuyer l'action de pointe de l'OMS en matière de santé publique. Ce mécanisme permet aux entreprises, aux organisations philanthropiques et aux particuliers de contribuer au travail essentiel effectué par l'OMS et ses principaux partenaires pour prévenir et détecter les flambées de COVID-19 et y faire face. Les fonds reçus sont affectés au plan stratégique de préparation et de riposte de l'OMS et sont décaissés à la discrétion de l'OMS. La Fondation communique régulièrement des informations sur les partenaires et l'allocation des fonds au FNUPI, directement à ses partenaires et sur son site Web.

Rougeole et rubéole

9. Créée en 2001, l'Initiative contre la rougeole et la rubéole est un partenariat mondial qui vise à réduire le nombre de décès liés à la rougeole et la prévalence du syndrome de rubéole congénitale chez les nouveau-nés. Rassemblant à l'origine l'OMS, l'UNICEF, la Croix-Rouge américaine, les Centers for Disease Control and Prevention et la Fondation pour les Nations Unies, elle travaille maintenant aussi en étroite collaboration avec la Gavi Alliance. Son objectif est de faire avancer la mise en œuvre du Plan stratégique mondial de lutte contre la rougeole et la rubéole 2012-2020 en aidant les pays concernés à étendre leur couverture vaccinale pour la rougeole, la rubéole et d'autres maladies évitables ; de financer, de planifier et de mettre en œuvre des campagnes complémentaires de qualité ; de renforcer les efforts de vaccination systématique ; de recueillir des éléments d'information relatifs aux épidémies ; de fournir un appui technique et financier aux mesures de surveillance des maladies et aux interventions en cas d'épidémie.

10. Dans le cadre de l'Initiative contre la rougeole et la rubéole, la Fondation a pour rôle d'appuyer les activités de sensibilisation et de mobilisation des ressources et de fournir des services fiduciaires à l'Initiative. Au cours de ses 19 années d'activité, le montant versé aux partenaires des Nations Unies dans le cadre de l'Initiative a atteint 690 697 188 dollars.

11. En outre, la Fondation mobilise la société civile, les décideurs et ses partenaires par l'intermédiaire de sa campagne Shot@Life pour appuyer la cause plus générale de la réduction du nombre de décès infantiles liés à des maladies à prévention vaccinale et pour collecter des ressources supplémentaires en faveur de l'UNICEF et de l'OMS. Aux États-Unis, la campagne sert également à établir le contact avec des groupes d'intérêts clefs, à les informer sur le travail que mènent les Nations Unies pour la santé à l'échelle mondiale et à leur donner les moyens de promouvoir cette perspective, ainsi qu'à œuvrer en faveur d'un financement durable.

12. En 2019, la Fondation, dans le cadre de sa campagne Shot@Life, s'est associée à Walgreens-Boots Alliance, une importante société pharmaceutique, pour sensibiliser le public et encourager la vaccination des enfants dans les pays en développement, au moyen de la campagne « Get a shot. Give a shot ». Pour chaque vaccin administré aux États-Unis dans une pharmacie Walgreens, un montant équivalent au prix d'un vaccin a été versé à la campagne Shot@Life, ce qui a permis de fournir plus de 50 millions de vaccins vitaux antipoliomyélitiques et antirougeoleux depuis le lancement de la campagne en 2013.

13. Dans l'ensemble, au cours de la période 2008-2018, on estime que l'Initiative contre la rougeole et la rubéole a contribué à sauver plus de 23 millions de vies et à réduire le nombre annuel de décès dus à la rougeole dans le monde d'environ 73 %. Les efforts déployés pour renforcer les campagnes de vaccination systématique et de vaccination supplémentaire menées dans le cadre de l'Initiative ont permis de faire vacciner 2,9 milliards d'enfants dans 88 pays et de porter la couverture vaccinale

contre la rougeole à 85 % dans le monde. Le nombre de cas a cependant connu un rebond ces dernières années.

14. En 2019, la Fondation a accordé une subvention de 1 757 737 dollars à l'OMS et à l'UNICEF, par l'intermédiaire du FNUPI, pour appuyer la dernière phase de l'Initiative visant à mettre en œuvre le Plan stratégique mondial contre la rougeole et la rubéole 2012-2020. Cette subvention devait permettre à l'OMS de réaliser des campagnes de vaccination supplémentaires de qualité contre la rougeole, de renforcer les systèmes de vaccination et de mettre en place des systèmes de surveillance des cas de rougeole dans chacun de ses six bureaux régionaux.

Poliomyélite

15. L'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite est un partenariat public-privé dirigé par cinq membres principaux, à savoir l'OMS, l'UNICEF, les Centers for Disease Control and Prevention, Rotary International et la Bill and Melinda Gates Foundation. La Fondation appuie depuis longtemps l'Initiative en menant des actions de mobilisation, de communication et de sensibilisation du public aux États-Unis et dans le monde entier, et en octroyant des subventions à des partenaires des Nations Unies. Lors du lancement de l'Initiative, en 1988, la poliomyélite était endémique dans plus de 125 pays et paralysait 350 000 enfants par an. Depuis lors, le nombre de cas annuels de contamination par le poliovirus sauvage a baissé de 99 %. Tant qu'il ne sera pas mis fin à la transmission du poliovirus sauvage, tous les pays resteront exposés au risque d'importation de la poliomyélite, en particulier ceux qui manquent de services de santé publique et de vaccination et qui ont des liens commerciaux ou de voyage avec des pays où la poliomyélite est endémique.

16. En 2019, la Fondation a accordé une subvention de 405 000 dollars à l'OMS par l'intermédiaire du FNUPI pour renforcer les capacités de l'Initiative. La Fondation a en outre octroyé une subvention de 1 640 000 dollars à l'UNICEF, par l'intermédiaire du FNUPI, pour soutenir les initiatives d'éradication de la poliomyélite au Pakistan. Les fonds ont servi à financer l'achat et la livraison de doses de vaccin polio oral nécessaires à la campagne de vaccination supplémentaire.

17. Outre ses subventions, la Fondation continue d'apporter un soutien ciblé à l'appui des objectifs de sensibilisation à haut niveau et des stratégies de mobilisation de ressources et de communication de l'Initiative afin de veiller à ce que les partenaires de l'Initiative disposent des outils nécessaires pour stopper la transmission du poliovirus sauvage. La Fondation s'appuie sur la campagne Shot@Life pour éduquer les défenseurs de la vaccination aux États-Unis et leur donner les moyens de promouvoir les vaccins et d'obtenir des financements publics pour les initiatives de lutte contre la poliomyélite.

Paludisme

18. Au cours des 15 dernières années, la Fondation, dans le cadre de sa campagne Nothing But Nets, a travaillé avec les Nations Unies et d'autres partenaires pour faciliter la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide et lutter ainsi contre la propagation du paludisme. Cette campagne permet à des particuliers de participer à la lutte contre le paludisme en faisant un don ou en militant auprès des décideurs pour qu'ils accroissent les investissements des États-Unis en faveur de la lutte contre cette maladie. Nothing But Nets travaille principalement avec l'UNICEF, le HCR et l'Organisation panaméricaine de la santé pour appuyer les programmes de lutte contre le paludisme que mènent ces organisations auprès des réfugiés, des personnes déplacées, des personnes vivant dans des zones de conflit et des personnes touchées par des catastrophes naturelles en Afrique et en Amérique. Les ressources

mobilisées sont utilisées pour financer des traitements préventifs et curatifs du paludisme.

19. En 2019, dans le cadre de la campagne Nothing But Nets, la Fondation a accordé une subvention de 161 500 dollars au HCR par l'intermédiaire du FNUPI pour permettre la poursuite des activités de prévention et de traitement du paludisme pour les réfugiés et les personnes déplacées en République démocratique du Congo et dans d'autres pays de la région et pour soutenir le fonds de réserve du HCR destiné à financer l'achat de moustiquaires imprégnées d'insecticide durables. Ce projet contribue à protéger et à réduire l'incidence et les effets du paludisme sur les réfugiés et les personnes déplacées par des mesures diagnostiques et thérapeutiques des cas de paludisme, qui passent notamment par des tests de dépistage rapide, des traitements médicaux et des traitements préventifs. Dans le cadre de ce projet, 187 000 doses préventives ont été distribuées grâce à sept dispensaires situés dans quatre camps de réfugiés.

B. Les femmes, les filles et la population

20. Depuis sa création, la Fondation accorde la priorité aux droits et à la dignité des filles et des femmes, en travaillant en étroite collaboration avec un éventail de partenaires des Nations Unies, notamment le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), l'UNICEF, le HCR, le Cabinet du Secrétaire général et l'Initiative Spotlight, l'accent étant mis sur la réalisation de l'objectif de développement durable n° 5. La Fondation a fourni un appui ciblé en octroyant des subventions, en fournissant des capacités de communication et de sensibilisation du public, en jouant un rôle de rassembleur et en créant des partenariats. Les subventions octroyées par la Fondation en 2019 par l'intermédiaire du FNUPI sont résumées ci-après. La Fondation collabore en outre avec des partenaires du système des Nations Unies à des activités plus larges de sensibilisation et de mobilisation en faveur des droits des filles et des femmes.

Les adolescentes

21. Depuis 2010, dans le cadre de sa campagne « Girl Up », la Fondation s'associe à des entités des Nations Unies pour financer des programmes qui offrent aux adolescentes un accès à l'éducation et aux services de santé, des perspectives sociales et économiques et une vie exempte de violence. Les programmes de développement des compétences d'encadrement organisés dans le cadre de la campagne ont eu des incidences sur la vie de plus de 65 000 filles, par l'intermédiaire de 3 500 clubs dans 120 pays. Ce programme visant à permettre aux filles de prendre des responsabilités repose sur une expérience transformatrice axée sur l'action qui aide les adolescentes à prendre confiance en elles.

22. En 2019, grâce aux fonds collectés par les partenaires et filles membres de « Girl Up », la Fondation a accordé deux subventions aux Nations Unies par l'intermédiaire du FNUPI, dont une subvention de 200 000 dollars destinée à soutenir l'initiative « Éduquer un enfant » du HCR, laquelle vise à donner accès à une éducation primaire de qualité aux enfants réfugiés non scolarisés en Ouganda. La Fondation a également accordé une subvention de 50 000 dollars à l'UNICEF par l'intermédiaire du FNUPI pour aider des associations locales du Libéria à promouvoir les droits des adolescentes et à aborder des problématiques telles que les grossesses précoces, le VIH/sida et la violence sexuelle et fondée sur le genre.

Planification de la famille

23. Le projet d'accès universel pour les femmes, les familles et les populations lancé par la Fondation réunit des donateurs et des partenaires pour promouvoir, protéger et renforcer le financement, par les États-Unis, d'actions en faveur de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation dans le monde. Dans le cadre de ce projet, en partenariat avec Merck for Mothers, la Fondation a versé 227 500 dollars au FNUAP pour financer aux Philippines un programme intitulé « Expanded business action for women's health programme », consistant à élaborer des modèles destinés à aider les entreprises du secteur privé à donner à leurs employés des informations précises sur la planification de la famille et à garantir aux employés un meilleur accès aux produits de planification de la famille.

24. Lancé en 2012, Family Planning 2020 est un partenariat mondial réunissant les pouvoirs publics, la société civile, les organisations multilatérales, le secteur privé ainsi que les universitaires et les chercheurs afin de promouvoir la planification familiale fondée sur les droits dans les pays les plus pauvres. En 2019, la Fondation a accordé une subvention de 226 946 dollars au FNUAP par l'intermédiaire du FNUPI pour améliorer la présence des services de planification familiale au Myanmar les rendre plus accessibles aux femmes des groupes de population mobiles et difficiles à atteindre.

C. Climat, énergie et environnement

25. Depuis sa création, la Fondation pour les Nations Unies œuvre de concert avec l'ONU à la réalisation d'une planète en bonne santé où le climat soit propice à la vie. En 2019, la Fondation a axé ses efforts sur l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord de Paris, notamment en contribuant à soutenir le Sommet Action Climat 2019 et en fournissant un appui en matière de communication stratégique au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. La Fondation a également continué à appuyer les travaux de l'initiative Énergie durable pour tous, lancée par le secrétaire général en 2011, qui est devenue depuis une organisation internationale indépendante. Principale plateforme de promotion de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 7, l'organisation est dirigée par la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'énergie durable pour tous.

Sommet Action Climat 2019

26. Dans la perspective du Sommet Action Climat 2019, le Secrétaire général a appelé de ses vœux plusieurs actions climatiques porteuses de changement pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, à savoir notamment l'établissement d'objectifs climatiques nationaux plus ambitieux, la fin des subventions aux énergies fossiles et la tarification du carbone. Le Sommet a donné lieu à une série de nouvelles annonces et de promesses, notamment l'engagement des pays et des acteurs infranationaux à réduire les émissions de gaz à effet de serre à zéro d'ici à 2050. La Fondation a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe du Secrétaire général chargée du climat et a fait partie du comité consultatif du Sommet. À ce titre, elle a fourni un appui à la planification stratégique et des conseils techniques spécialisés, contribué à l'élaboration et à l'exécution d'une stratégie de communication et conçu et organisé des séances d'information avec les principales parties prenantes. La Fondation a également fourni un appui en matière de planification stratégique et de communication pour le Sommet de la jeunesse sur l'action pour le climat.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

27. La Fondation est profondément investie dans un partenariat avec le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat depuis plus d'une décennie. En 2019, elle a continué à collaborer étroitement avec le secrétariat du Groupe d'experts dans les domaines de la communication et de la sensibilisation du public autour de trois grands rapports spéciaux : *Global Warming of 1.5°C* (Réchauffement planétaire de 1,5 °C, publié en 2018), *Climate Change and Land* (Changements climatiques et terres émergées, publié en août 2019) et *Ocean and Cryosphere in a Changing Climate* (océan et cryosphère dans le contexte des changements climatiques, publié en septembre 2019). Ces trois rapports ont suscité un vif intérêt et ont été essentiels pour mieux faire connaître la climatologie avant et pendant le Sommet Action Climat 2019.

Électrification durable des établissements de santé

28. En 2013, à la demande des responsables d'Énergie durable pour tous, la Fondation a lancé une initiative visant à promouvoir des solutions en matière d'énergie propre pour les établissements de santé dans les pays en développement de manière à accroître la disponibilité et la qualité des services de santé, en particulier pour les femmes et les enfants. En partenariat avec l'OMS et les Gouvernements ghanéen et ougandais, elle a mis en place un projet pilote visant à recourir à une technologie photovoltaïque solaire innovante pour alimenter 62 établissements de soins de santé primaires manquant d'électricité dans les deux pays. En tant que partenaire clef de ce projet, l'OMS a réalisé une étude indépendante des incidences que l'amélioration de l'accès à l'électricité pouvait avoir sur la qualité des services de santé. Conjointement avec le Ministère du développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Fondation a versé, par l'intermédiaire du FNUPI, une subvention de 500 000 dollars à l'OMS, pour la période 2016-2019, pour l'aider à financer l'étude. À la fin de 2019, les travaux ont été transférés à Énergie durable pour tous.

D. Sensibilisation et communication

29. En 2019, la Fondation a continué de déployer, de tester et de développer toute une gamme d'instruments novateurs de sensibilisation et de communication afin de fédérer divers publics autour des objectifs de développement durable, de l'action climatique et, plus largement, du rôle de chef de file de l'ONU, tant au niveau mondial qu'aux États-Unis, en travaillant en étroite collaboration avec le Département de la communication globale et d'autres entités du système des Nations Unies.

30. La Fondation est l'un des principaux membres de la Plateforme stratégique sur les objectifs de développement durable et l'un des partenaires fondateurs – avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Project Everyone – de la Semaine des objectifs mondiaux, effort collectif qui a été entrepris pour maximiser les répercussions des manifestations et des réunions organisées lors de l'ouverture de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale, le but étant de favoriser des avancées dans la réalisation des objectifs. En septembre 2019, la Fondation a fourni un appui en matière de communication, notamment en aidant à élaborer un fil conducteur pour les réunions de haut niveau tenues pendant la Semaine, en amplifiant les messages concernant le lancement de la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable et en élaborant une stratégie de présence sur les médias sociaux et sur le Web pour le Sommet de la jeunesse sur l'action pour le climat.

E. Renforcement des capacités

31. La Fondation est un catalyseur d'initiatives et d'actions prioritaires dans lesquelles l'ONU joue un rôle de chef de file et qui sont porteuses de changement pour les sociétés. En 2019, la Fondation a apporté un appui direct et indirect au renforcement des capacités de l'Organisation des Nations Unies pour l'aider à progresser sur plusieurs initiatives d'actualité, notamment en ce qui concerne la réforme du système des Nations Unies pour le développement et le soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation.

Groupe de haut niveau sur la coopération numérique

32. En juillet 2017, le Secrétaire général a créé le Groupe de haut niveau sur la coopération numérique pour promouvoir des propositions visant à renforcer la coopération internationale entre toutes les parties intéressées dans le domaine des technologies numériques. Les travaux du Groupe de haut niveau ont pour objectif d'exploiter concrètement les possibilités de transformation qu'offrent les technologies numériques pour contribuer à la réalisation du Programme 2030 tout en assurant une protection contre les risques et les effets pervers qu'elles présentent. En 2019, la Fondation, avec la Fondation Bosch, a accordé une subvention de 209 510 dollars au Cabinet du Secrétaire général par l'intermédiaire du FNUPI pour soutenir les travaux du Groupe de haut niveau. La Fondation a également apporté un appui consultatif et son aide dans le domaine des communications et de l'organisation de réunions afin d'enrichir les travaux du groupe de haut niveau et de faire la promotion de son rapport et de ses recommandations.

Examen des bureaux multipays

33. En 2019, la Fondation a appuyé la réforme du système des Nations Unies pour le développement en accordant une subvention de 425 000 dollars au Secrétariat des Nations Unies, par l'intermédiaire du FNUPI, afin de faciliter l'examen des bureaux multipays et d'étudier leur efficacité, leur performance et leurs résultats concrets. Ce projet a contribué à renforcer le travail mené par le système des Nations Unies pour le développement pour aider les pays à accélérer la réalisation du Programme 2030.

Systématisation et intensification de l'innovation dans le système des Nations Unies

34. La Fondation a accordé une subvention de 100 000 dollars au Département des affaires économiques et sociales par l'intermédiaire du FNUPI pour appuyer un projet emmené par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination qui vise à accélérer l'innovation institutionnelle dans les organisations du système des Nations Unies et les États Membres intéressés et à rendre opérationnelles les mesures destinées à promouvoir et à intensifier l'innovation afin de progresser dans la mise en œuvre du Programme 2030. Ce projet a eu notamment pour résultat la panoplie interactive en ligne des Nations Unies pour l'innovation, qui comprend cinq modules : stratégie, partenariats, dispositif, culture et évaluation. La Fondation a également mis à profit son réseau de partenaires du secteur privé et des organisations à but non lucratif pour fournir des conseils sur les meilleures pratiques en matière de communication stratégique au secrétariat du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination.

Soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies et au-delà : des dialogues tournés vers l'avenir et animés par les gens en 2020

35. En 2020, pour son soixante-quinzième anniversaire, l'Organisation des Nations Unies a lancé une série de dialogues sur les moyens de construire un partenariat visant à réaliser les aspirations communes à un avenir juste, pacifique et durable. En 2019, la Fondation avait accordé une subvention de 770 498 dollars, par l'intermédiaire du FNUPI, au Conseiller spécial du Secrétaire général pour les préparatifs de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. La Fondation a également apporté son aide dans les domaines de la planification stratégique, des communications et de l'organisation de réunions à l'appui des travaux du Conseiller spécial.

F. Accords fiduciaires

36. Plusieurs entités des Nations Unies ont demandé à la Fondation pour les Nations Unies de leur prêter assistance en sa qualité d'agent fiduciaire ou financier en recevant et versant des contributions d'entreprises ou de particuliers à l'appui de leurs campagnes ou programmes. En 2019, la Fondation pour les Nations Unies a versé, par l'intermédiaire du FNUPI, un total de 1 551 461 dollars à des entités des Nations Unies au moyen d'instruments fiduciaires, dont une subvention de 1 213 068 dollars au fonds d'affectation spéciale pour l'assistance à la lutte antimines, pour le Service de la lutte antimines. La deuxième subvention fiduciaire, d'un montant de 294 315 dollars, a été accordée au Fonds central pour les interventions d'urgence du Bureau de la coordination des affaires humanitaires afin que les victimes de catastrophes naturelles et de conflits armés bénéficient d'une aide humanitaire plus rapide et plus fiable.

G. Alliances multipartites

37. La Fondation pour les Nations Unies sert d'incubateur et de base institutionnelle à un petit nombre d'initiatives multipartites visant à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, dont la liste figure ci-après.

Le Partenariat mondial pour les données du développement durable

38. Le Partenariat mondial pour les données de développement durable est un réseau mondial créé pour faire en sorte que les nouvelles possibilités offertes par la révolution des données soient utilisées pour atteindre les objectifs. Il forme un réseau en pleine expansion qui compte actuellement 250 partenaires. Il s'attache à garantir l'accès aux données nécessaires à la mise en œuvre du Programme 2030. Depuis 2015, la Fondation sert de base institutionnelle au secrétariat du Partenariat. La Vice-Secrétaire générale est Présidente honoraire du Conseil de direction du Partenariat.

Data2X

39. Initiative de la Fondation pour les Nations Unies, Data2X est une plateforme de collaboration technique et de sensibilisation qui cherche, en nouant des partenariats, à améliorer la qualité, à élargir la disponibilité et à développer l'utilisation des données ventilées par genre, le but étant qu'elles aient des retombées concrètes sur les conditions de vie des femmes et des filles dans le monde. Elle reçoit le soutien de la William and Flora Hewlett Foundation et de la Bill and Melinda Gates Foundation, et coopère avec des organismes des Nations Unies, des autorités publiques, des intervenants de la société civile, des universités et le secteur privé afin de combler les lacunes actuelles en matière de données ventilées par genre. En 2019, par Data2X, la

Fondation a accordé une subvention de 350 018 dollars à la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales par l'intermédiaire du FNUPI pour appuyer la modernisation de la collecte et de l'utilisation des données relatives aux budgets-temps.

40. En outre, par Data2X, la Fondation a accordé une subvention supplémentaire de 300 000 dollars à l'Organisation internationale du Travail, par l'intermédiaire du FNUPI, pour un projet de statistiques sur le travail, l'emploi et le budget-temps des femmes, afin que les nouvelles normes agréées pour les enquêtes auprès des ménages soient appliquées de façon uniforme.

L'Alliance pour une cuisson propre

41. À l'aide d'un réseau mondial de partenaires, l'Alliance pour une cuisson propre s'efforce de bâtir une industrie inclusive à même de rendre les techniques propres de cuisson accessibles aux 3 milliards de personnes qui en sont privées au quotidien. Créée en 2010, elle coopère étroitement avec l'OMS, le PNUD, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le HCR, ONU-Femmes, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et d'autres entités des Nations Unies en vue de promouvoir l'accès partout dans le monde à des modes de cuisson propres, qui ont pour effet d'améliorer la santé, de protéger le climat et l'environnement, d'autonomiser les femmes et d'aider les consommateurs à économiser leur temps et leurs ressources. En 2019, la Fondation a accordé une subvention de 215 440 dollars à l'OMS par l'intermédiaire du FNUPI pour réduire l'exposition à la pollution de l'air intérieur dans les zones urbaines du Népal et maximiser ainsi les bienfaits pour la santé d'une cuisson propre par l'action en faveur de la généralisation des cuisines sans fumée.

II. Fonds des Nations Unies pour la démocratie

42. Créé lors du Sommet mondial de 2005, le Fonds des Nations Unies pour la démocratie est un fonds général d'affectation spéciale des Nations Unies devenu opérationnel en avril 2006. Depuis lors, cet organisme de subventionnement s'est clairement positionné en tant que fonds d'aide aux organisations de la société civile. La grande majorité des subventions sont octroyées à des projets menés par des organisations locales de la société civile, dans des pays où la démocratisation est en phase de transition ou de consolidation. En soutenant la « demande » plutôt que l'« offre » en matière de démocratisation, le Fonds joue un rôle nouveau et unique, qui complète et élargit le champ plus traditionnel des activités menées par l'ONU (à savoir la collaboration avec les gouvernements) pour renforcer la gouvernance démocratique dans le monde entier.

43. Le Fonds travaille en première ligne pour la protection et la promotion de l'espace civique alors que certains pays, partout dans le monde, durcissent les mesures pour restreindre cet espace, voire le fermer. La crise liée à la pandémie de COVID-19 ayant créé de nouvelles contraintes, l'appui du Fonds à l'espace civique est plus nécessaire que jamais. Par ailleurs, elle donne à la société civile la possibilité d'envisager de nouvelles modalités pour la pratique de la démocratie, par exemple en comblant les lacunes en matière de prestation de services publics, en fournissant des services essentiels, en diffusant des informations sur le coronavirus, en protégeant les groupes marginalisés, en établissant des partenariats avec les entreprises et les pouvoirs publics pour aider les populations locales à bénéficier de l'aide économique et sociale et en formant des alliances pour demander des comptes aux pouvoirs publics. Le Fonds peut soutenir la société civile sur tous ces fronts grâce à une génération, une conception, une gestion et un suivi judicieux des projets.

44. Grâce à ses projets, le Fonds dispose d'une forte capacité interne d'adaptation et de réorientation en cas de crise, en particulier dans le cas de la pandémie actuelle. Ainsi, il travaille à l'éducation aux médias et à la sécurité numérique, qui sont plus que jamais essentielles, car c'est en ligne que se dessine l'avenir de la participation démocratique ; à la lutte contre la désinformation, la mésinformation et les discours de haine, qui se sont multipliés à la faveur de la crise ; à la formation à distance de journalistes visant à leur permettre d'assurer une couverture approfondie des incidences de la pandémie en présentant des faits vérifiés, tout en restant en sécurité sur la ligne de front ; au renforcement des moyens d'action des femmes face aux violences fondées sur le genre, qui se sont multipliées sur fond de confinement, de quarantaine et de pressions sociales et économiques ; au règlement des problèmes posés par les inégalités et la faiblesse de la prestation de services, qui ont été aggravées par la pandémie, la priorité étant axée sur les droits et les besoins des femmes, des jeunes, des minorités et des autres populations marginalisées. L'objectif est d'aider à faire en sorte que les autorités publiques répondent de leurs actes.

45. Dans les années qui ont suivi sa création, le Fonds a vu son portefeuille de projets, le nombre de ses donateurs, l'incidence de ses activités et sa visibilité s'accroître de façon considérable. Ses projets visent à permettre à la société civile de mieux se faire entendre, à promouvoir les droits humains et à encourager la participation de tous les groupes à la vie démocratique. Au cours de ses 13 premiers cycles de financement, le Fonds a appuyé plus de 830 projets dans plus de 130 pays, à hauteur totale de quelque 178 millions de dollars. Les objectifs des projets allaient de l'appui aux actions de la société civile en matière de responsabilité et de transparence au renforcement des capacités en vue d'améliorer la gouvernance et de consolider l'état de droit.

A. Treizième cycle de financement

46. L'appel à propositions de projets pour le treizième cycle de financement a été ouvert du 15 décembre 2018 au 15 janvier 2019. Le Fonds a reçu 2 307 propositions de projets de la société civile, signe que celle-ci compte toujours fortement sur l'appui du Fonds pour financer des projets qui lui permettent de faire entendre sa voix, de défendre les droits humains et d'encourager la participation de tous les groupes aux processus démocratiques. Les propositions émanaient d'organisations implantées dans 141 pays, en grande majorité des organisations non gouvernementales locales d'Afrique, d'Asie, d'Europe de l'Est, d'Amérique latine et des Caraïbes.

47. L'intérêt qui a été manifesté a contribué à l'accroissement important que connaît le Fonds depuis sa création en 2005, grâce à des initiatives visant à permettre à la société civile de mieux se faire entendre, concentrant ainsi davantage les efforts sur la « demande » plutôt que sur « l'offre » en matière de démocratie.

48. Dans le cadre du treizième cycle, 49 projets ont été financés pour un montant total de 10 131 000 dollars. La ventilation des projets par domaines d'activité se présente comme suit :

- a) État de droit et droits humains (23 %) ;
- b) Autonomisation des femmes (21 %) ;
- c) Participation des jeunes (15 %) ;
- d) Resserrement des relations avec les pouvoirs publics (14 %) ;
- e) Engagement local (11 %) ;
- f) Processus électoraux (11 %) ;

- g) Médias et liberté d'information (3 %) ;
- h) Outils de connaissances (2 %).

B. Donateurs

49. Le montant cumulé des contributions reçues entre 2005 et 2019 dépasse 203 millions de dollars.

C. Gouvernance

50. Les deux organes de gouvernance du Fonds, le Conseil consultatif et le Groupe consultatif pour les programmes, ont continué de jouer un rôle actif et directeur en 2019. Le Conseil consultatif a fixé les orientations générales relatives à l'élaboration des cadres de programmation et des principes directeurs de financement et examiné des propositions de financement qui ont donné lieu à des recommandations soumises à l'attention du Secrétaire général pour approbation. Le Conseil est composé des sept États Membres ayant le plus contribué financièrement au Fonds sur les trois dernières années, de six États Membres reflétant la diversité géographique, de deux organisations internationales de la société civile et de trois particuliers siégeant à titre personnel.

51. Les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies ont apporté une contribution essentielle à la sélection des projets et ont appuyé le suivi de leur mise en œuvre. Le Groupe consultatif pour les programmes a également été invité à contribuer à la sélection des projets, compte tenu des compétences spécialisées de ses membres, en particulier le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, le Département des opérations de paix, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le PNUD, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONU-DC) et ONU-Femmes.

D. Quatorzième cycle de financement

52. En novembre 2019, le Fonds a décidé avec son conseil consultatif de faire des médias et de la liberté d'information un thème prioritaire de son quatorzième cycle de financement. Ce thème couvre tout un éventail de sujets, tels que la promotion du journalisme citoyen, y compris dans les situations de conflit ou d'après conflit ; la formation des journalistes à des compétences juridiques et à la sécurité personnelle, tant physique qu'en ligne ; la mise en place de réseaux de groupes d'entraide pour les journalistes indépendants ; le renforcement des compétences en matière de journalisme d'investigation ; la compréhension et la promotion d'une législation favorable à l'accès à l'information ; la lutte contre les discours de haine ; le renforcement de l'éducation aux médias, notamment par la formation à l'esprit critique et à l'évaluation des sources, quel que soit le support, y compris en ligne. Ces sujets ont tous revêtu une importance cruciale avec le début de la crise liée à la pandémie de COVID-19 trois mois plus tard.

53. Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie a lancé son quatorzième appel à propositions de projets le 22 novembre 2019. À la date de clôture (6 janvier 2020), il avait reçu 2 551 propositions, dont la grande majorité émanait d'organisations locales ou régionales de la société civile d'Afrique, d'Asie, des Amériques, de la région arabe et d'Europe de l'Est. Conformément au calendrier annuel suivi par le Fonds, l'évaluation des demandes présentées s'est achevée en mars 2020 et le Conseil consultatif a recommandé une présélection en mai, après quoi le Fonds en a informé

les missions permanentes des États Membres dans lesquels les projets retenus devraient être exécutés. La liste des projets présélectionnés a ensuite été présentée au Secrétaire général pour approbation. Les candidats présélectionnés ont été priés de présenter des projets de descriptif de leurs initiatives à la mi-2020, pour négociation avec le Fonds. La première échéance de versement des subventions est fixée à septembre, là encore selon un calendrier qui soutient favorablement la comparaison avec les pratiques internationales courantes en la matière.

E. La démocratie en action

54. On trouvera ci-après des exemples des nombreux projets du Fonds qui ont été rapidement adaptés pour faire face aux incidences de la crise liée à la pandémie de COVID-19.

Développer les médias en Gambie

55. Le projet vise à promouvoir un environnement favorable à un journalisme libre et responsable, notamment en réponse à la crise liée à la pandémie de COVID-19. Il comprend des activités de formation à l'intention des journalistes visant à leur permettre d'assurer une couverture de fond de la crise en présentant des faits vérifiés tout en restant en sécurité sur la ligne de front. Il s'agit également de contribuer à la création d'un organisme d'autorégulation des médias ; de doter les personnes travaillant dans les médias de compétences utiles à leur professionnalisme ; de créer des plateformes de dialogue entre les médias et le gouvernement ; de renforcer les relations qu'entretiennent les médias avec la société civile et le secteur privé.

Donner aux jeunes les moyens d'agir pour la cohésion au Liban

56. Le projet vise à promouvoir la participation des jeunes à la vie publique sans discrimination et à accroître la cohésion sociale et les pratiques démocratiques, en laissant de côté les mentalités façonnées par la guerre civile. Il s'agit de doter des jeunes de toutes les communautés, y compris les réfugiés syriens, des compétences nécessaires à la création de forums dans lesquels ils peuvent faire entendre leur voix. Il s'agit également de créer des mécanismes permanents visant à assurer la viabilité des initiatives entreprises par les jeunes et à jeter des ponts pour surmonter les divisions sociopolitiques, religieuses et ethniques. Le projet dispose des moyens nécessaires pour aider les jeunes vulnérables face aux pressions et aux défis qu'imposent la crise liée à la pandémie de COVID-19.

Promouvoir le droit à l'information du public en République de Moldova

57. Le projet a pour objectif de faire en sorte que le cadre juridique de la liberté d'information soit pleinement utilisé et d'inciter les groupes sous-représentés à revendiquer leur droit à l'accès à l'information en cas de crise. Les activités menées portent sur les actions en justice stratégiques, les travaux concernant la pratique judiciaire, les campagnes de sensibilisation, la formation, l'étude et l'analyse de cas dans lesquels des informations d'intérêt public sont maintenues classées du fait de procédures de déclassement lourdes et de dispositions obsolètes. Le projet est particulièrement pertinent dans les situations de crise, en particulier la crise de COVID-19, lorsque l'accès à l'information est crucial.

Les jeunes contre la violence fondée sur le genre en Équateur

58. Le projet vise à mobiliser des jeunes pour mener l'action civique contre la violence sexiste et pour la promotion d'attitudes pacifiques et respectueuses envers les femmes, en particulier compte tenu de la montée de la violence envers les femmes

dans le cadre de la crise liée à la pandémie de COVID-19. De jeunes hommes et femmes sont formés pour utiliser la peinture murale, la vidéo, les conférences TEDx, les concerts et les rassemblements à des fins de mobilisation et de communication. Le résultat s'inscrit dans une campagne de sensibilisation visant à toucher au moins 10 000 citoyens à Quito, l'idée étant de stimuler de nouvelles attitudes positives, de mobiliser les acteurs des secteurs public et privé et de concevoir une stratégie et un plan d'action en faveur de la durabilité.

Participation des personnes handicapées en Afghanistan

59. Le projet vise à améliorer la participation des personnes handicapées à la vie démocratique par la sensibilisation et le renforcement des capacités. Le projet adopte une démarche participative pour développer des efforts coordonnés visant à accroître la participation politique au niveau local et à sensibiliser la population aux droits des personnes handicapées. Grâce à ce projet, les personnes handicapées, y compris les femmes, ont bénéficié d'un soutien et d'une protection face aux pressions causées par la crise liée à la pandémie de COVID-19.

De jeunes responsables chepang pour une gouvernance tenant compte des questions de genre au Népal

60. Le projet vise à donner à de jeunes responsables chepang les moyens d'assurer une présence forte dans la vie politique et la gouvernance au niveau local, notamment dans le cadre de la planification du budget local, et à augmenter d'un tiers leur représentation aux prochaines élections locales. Il s'agit également d'aider les municipalités à gérer les affaires locales en tenant compte des questions de genre, par l'adoption d'outils de responsabilité sociale ; de créer une plateforme d'action locale pour les dirigeantes chepang ; d'encourager des attitudes favorables parmi les hommes et dans les médias, de manière accroître la participation des femmes chepang dans la vie politique. Le projet dispose des moyens nécessaires pour aider les femmes autochtones face aux pressions qu'imposent la crise liée à la pandémie de COVID-19.

III. Service de conseil et de promotion des partenariats

61. Les partenariats pour le développement durable sont des initiatives multipartites que prennent spontanément les autorités publiques, les organisations intergouvernementales, les grands groupes et d'autres parties prenantes. Les efforts déployés dans le cadre de ces initiatives contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable et des engagements adoptés au niveau intergouvernemental dans le Programme 2030. L'ampleur et la complexité des transformations nécessaires à la mise en œuvre du Programme 2030 sont sans précédent, surtout si l'on tient compte des incidences sociales et économiques de la pandémie. Pour respecter l'engagement universel de ne laisser personne de côté pris dans le Programme 2030, il est essentiel de tirer parti des énormes possibilités que présentent les partenariats multipartites tant dans les pays développés que ceux en développement.

62. Les acteurs non étatiques, tels que les organisations philanthropiques, les entreprises et les organisations non gouvernementales, peuvent contribuer à la mise en œuvre du Programme 2030 de nombreuses manières. En tant que porte-drapeaux, ils peuvent contribuer à la sensibilisation du public en intégrant les objectifs dans leurs activités de programme. En tant que moteurs de résultats, ils peuvent engager le changement et susciter des résultats grâce à leurs investissements, à l'action collective et aux partenariats transversaux. En tant qu'innovateurs, ils peuvent tester et adopter des approches novatrices, former de nouvelles coalitions et aider à réduire les risques d'investissement. Comme indiqué dans le rapport de 2019 du Secrétaire général sur

l'application de la résolution 71/243 de l'Assemblée générale relative à l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (A/74/73-E/2019/14), le Bureau des Nations Unies pour les partenariats a été établi en tant que portail d'accès mondial en matière de partenariats et sert de plateforme pour une collaboration efficace des partenaires des secteurs public et privé avec le système de Nations Unies pour le développement.

63. En 2019, de nombreuses entreprises, fondations et organisations de la société civile ont pris contact avec le Bureau pour lui demander conseil sur d'éventuels partenariats et étudier les possibilités de coopération avec l'ONU. Les demandes concernaient principalement le recensement des collaborations possibles dans des domaines particuliers et la sélection des meilleurs partenaires au sein du système des Nations Unies, le but étant d'accélérer la réalisation des objectifs. Afin d'étudier les moyens d'aider les États Membres à mettre en place, au niveau national, des plateformes de partenariat plus inclusives et axées sur les résultats et de mettre en lumière les travaux novateurs menés par les acteurs non étatiques attachés à progresser vers la réalisation des objectifs, le Bureau, en collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, a également organisé plusieurs initiatives et manifestations.

A. Promotion des objectifs de développement durable et actions de sensibilisation

64. Depuis 2018, le secrétariat des Championnes et champions des objectifs de développement durable est administré par le Bureau des Nations Unies pour les partenariats. En 2019, les Championnes et champions ont continué de défendre par les actes et par la parole le Programme 2030. Ils ont souligné la nécessité d'accélérer l'action, de revoir à la hausse les ambitions et de réaliser le monde que nous voulons à l'horizon 2030, or cette mission est devenue plus urgente encore du fait des crises sanitaire, économique et sociale qui ont frappé le monde à cause de la pandémie de COVID-19. En 2019, les Championnes et champions se sont particulièrement illustrés par une vidéo dans laquelle ils ont demandé aux États Membres à revoir leurs ambitions à la hausse vis-à-vis de la décennie d'action pour la concrétisation des objectifs de développement durable, qui a été montrée à l'ouverture du Sommet sur les objectifs de développement durable. Parmi les autres faits marquants, citons les discours liminaires prononcés lors du Sommet sur les objectifs de développement durable, du Sommet Action Climat 2019, du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement, de la réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle et de l'examen de haut niveau à mi-parcours des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa).

65. Les Championnes et champions des objectifs de développement durable ont été les fers de lance de la promotion des objectifs et de l'Accord de Paris en tant que plateformes visant à permettre au monde de se reconstruire en mieux après la pandémie.

B. Plateforme stratégique sur les objectifs de développement durable

66. En septembre 2018, la Plateforme stratégique sur les objectifs de développement durable a été redynamisée et transférée du Département de la communication globale au Bureau des Nations Unies pour les partenariats. La Plateforme sert d'interlocuteur unique pour mobiliser, rassembler et utiliser les parties prenantes et les initiatives existantes à l'appui des objectifs. Présidée par la Vice-Secrétaire générale, elle est dirigée par un noyau de membres comprenant des entités des Nations Unies et des

entités extérieures. Depuis sa création, elle joue un rôle essentiel dans la sensibilisation du public aux objectifs de développement durable en contribuant à améliorer, à relier et à harmoniser les efforts des différentes parties prenantes.

67. Au cours de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale, la Plateforme a organisé de nombreuses manifestations à New York et en ligne pour encourager la mobilisation mondiale en faveur des objectifs de développement durable. La Plateforme s'est vu offrir des panneaux d'affichage pour faire la promotion des objectifs, notamment à New York, en particulier à Times Square et sur les écrans publicitaires numériques LinkNYC installés dans toute la ville. Avec l'appui d'autres partenaires, la Plateforme a organisé, pendant la semaine de réunions de haut niveau de l'Assemblée générale, la manifestation inaugurale de l'initiative de la zone d'action pour les objectifs de développement durable, qui a servi à promouvoir et à accélérer les mesures porteuses de changement en faveur des objectifs par la collaboration avec des experts de secteur et le recours à leurs compétences. Au programme de la semaine figurait une série de réunions visant à encourager la coopération multilatérale, l'échange des savoirs et de nouveaux partenariats entre les États Membres et d'autres parties prenantes. Chaque jour, un thème donnait le ton des discussions des réunions de haut niveau. Les sessions étaient programmées en complément des réunions intergouvernementales, de manière à permettre la poursuite et l'approfondissement des discussions dans les domaines concernés. Étaient prévues au programme 68 sessions, représentant plus de 300 intervenants, 16 expositions et 18 expériences de réalité virtuelle.

68. La Plateforme a également été activement associée à la phase de conceptualisation de la décennie d'action : elle s'est coordonnée avec les entités des Nations Unies et a mobilisé de nombreux militants, dirigeants de la société civile, organisations et médias, avec lesquels elle a engagé le dialogue. Une session spéciale de la zone d'action a été organisée pour répondre à l'appel à l'action du Secrétaire général concernant la décennie. Après la manifestation inaugurale, la Plateforme a continué à travailler en étroite collaboration avec différents acteurs pour revoir les ambitions à la hausse, mobiliser le plus grand nombre à l'échelle de la planète, faire émerger des solutions pour la décennie et réaliser les objectifs.

C. Manifestations

69. Quelques grandes manifestations autour du partenariat, organisées par le Bureau des Nations Unies pour les partenariats, sont indiquées ci-dessous.

Forum des partenariats du Conseil économique et social

70. Le forum des partenariats du Conseil économique et social, qui a été organisé conjointement par le Bureau, le Département des affaires économiques et sociales et le Pacte mondial, s'est tenu au siège le 11 avril 2019, sur le thème des partenariats favorisant la mise en œuvre inclusive des objectifs de développement durable. L'objectif était de présenter de nouvelles formes de partenariats multipartites et de plateformes de partenariat dirigées par les gouvernements nationaux visant à recommander des moyens de remédier aux insuffisances qui entravent la réalisation des objectifs et à exploiter la valeur ajoutée des différentes parties prenantes tout en veillant à leur responsabilité.

Partenariats pour la transformation : la philanthropie et les objectifs de développement durable

71. À l'occasion du forum politique de haut niveau pour le développement durable, le Bureau, le Département des affaires économiques et sociales, la SDG Philanthropy

Platform, la European Foundation Centre, Synergos et la Fondation pour les Nations Unies ont organisé conjointement, le 16 juillet 2019, une manifestation spéciale au Siège de l'Organisation sur le thème « partenariats pour la transformation : la philanthropie et les objectifs de développement durable ». Cette manifestation a rassemblé des représentants de fondations, de gouvernements, d'entités du système des Nations Unies et d'autres parties prenantes pour examiner les modèles actuels de mobilisation philanthropique aux fins de la mise en œuvre du Programme 2030 et trouver des possibilités de renforcer l'impulsion philanthropique et l'action porteuse de changement afin d'accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs.

IV. Conclusions

72. La contribution philanthropique historique de M. Turner, par l'entremise de la Fondation pour les Nations Unies et du FNUPI, a permis d'accroître considérablement les ressources et le nombre de partenariats multipartites à l'appui de la réalisation des objectifs de développement durable. Pour faire face à la crise sanitaire sans précédent que connaît le monde actuellement, la Fondation a mis à profit ses compétences et son réseau pour mobiliser le soutien de donateurs non traditionnels en faveur du Fonds de solidarité pour la lutte contre la COVID-19 créé sous l'égide de l'OMS.

73. Le Fonds des Nations Unies pour la démocratie a prouvé sa valeur en tant qu'initiative novatrice et efficace. En privilégiant la demande de démocratie et en soutenant la société civile, il est devenu un complément de l'action des nombreuses entités du système des Nations Unies qui se concentrent sur l'offre, c'est-à-dire sur les institutions démocratiques. La COVID-19 fait encore plus ressortir l'importance que revêt l'appui du Fonds à la société civile en réponse aux restrictions inconsidérées imposées à l'espace civique. Le Bureau des Nations Unies pour les partenariats, en tant que pôle mondial pour les partenariats au service des objectifs de développement durable, a mobilisé et réuni des acteurs du système des Nations Unies, des États Membres, des acteurs du secteur privé, des acteurs de la société civile et des acteurs philanthropiques afin de dégager des possibilités de partenariats permettant de stimuler les efforts pour atteindre les objectifs. Le niveau et la qualité des partenariats requis pour la réalisation des objectifs impliquent de mettre en place un effort significatif et ciblé afin de créer un environnement favorable aux partenariats, en particulier s'agissant des capacités institutionnelles et des infrastructures d'appui et d'accueil de réunions ainsi que du cadre stratégique, qui ensemble contribueront à faire de la collaboration une pratique dominante.

74. Forte de l'acquis des partenariats existants, l'Organisation des Nations Unies est mieux placée que quiconque pour mettre à la disposition de tous les acteurs les plateformes dont ils ont besoin pour se rassembler, créer des liens et exploiter leurs atouts respectifs afin d'atténuer les conséquences de la crise liée à la pandémie de COVID-19 et d'utiliser les objectifs de développement durable comme cadre du relèvement. La COVID-19 a renforcé la capacité du Bureau de collaborer et de se concerter avec le Bureau de la coordination du développement, le Département de la communication globale et d'autres partenaires du système des Nations Unies pour contribuer à mobiliser toutes les parties prenantes afin de faire avancer la lutte mondiale contre la COVID-19 et à en atténuer les effets.

75. L'ampleur et la complexité des transformations requises pour mettre en œuvre le Programme 2030 et reconstruire en mieux après la COVID-19 sont sans précédent. Pour honorer l'engagement universel de ne laisser personne de côté

pris dans le Programme 2030, il est essentiel de tirer parti des énormes possibilités que présentent les partenariats multipartites dans tous les pays.

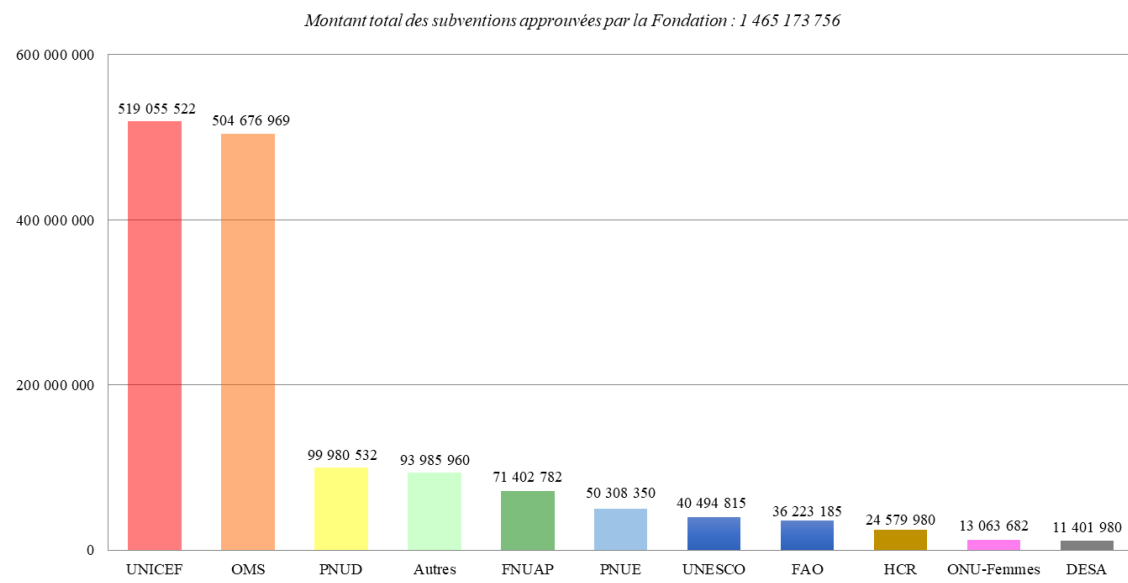
76. La participation et la contribution à la décennie d'action en faveur des objectifs de développement durable qui sont attendues du Bureau témoignent de l'importance de son rôle de coordination dans le contexte de l'écosystème de partenariats du système des Nations Unies. En 2020, le Bureau poursuivra et développera ses travaux afin de prendre des mesures pour mobiliser et réunir les parties prenantes et de tirer parti des initiatives existantes pour atteindre les objectifs.

Annexe I

Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux – répartition des fonds et projets

A. Montant cumulé des fonds attribués par la Fondation pour les Nations Unies de 1998 à 2019, par partenaire d'exécution

(En dollars des États-Unis)

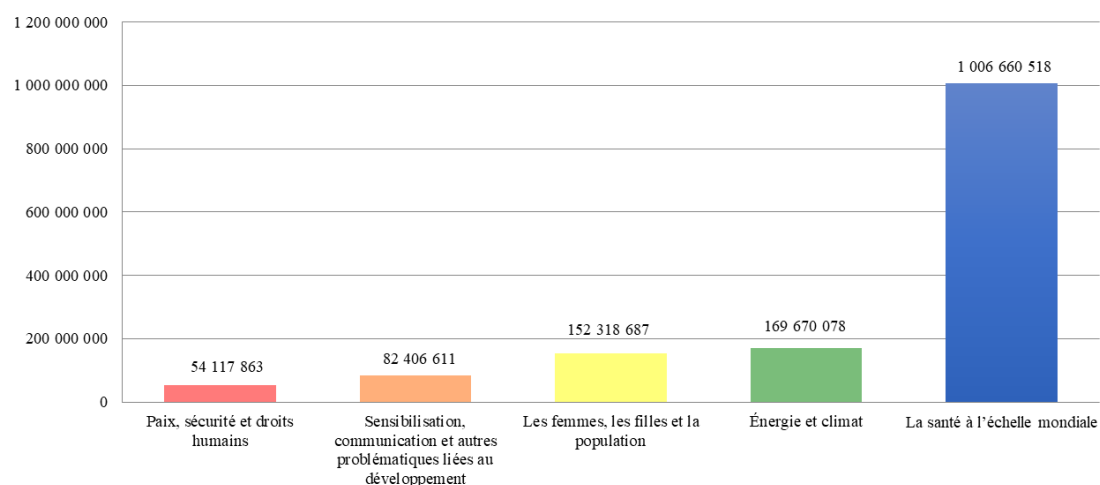


Abréviations : DESA : Département des affaires économiques et sociales ; FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; FNUAP : Fonds des Nations Unies pour la population ; HCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ; OMS : Organisation mondiale de la Santé ; ONU-Femmes : Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement ; PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement ; UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ; UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

B. Répartition thématique des projets approuvés par la Fondation pour les Nations Unies de 1998 à 2019

(En dollars des États-Unis)

Montant total des subventions approuvées par la Fondation : 1 465 173 756
 Au 31 décembre 2019: 667 projets au total, 128 pays,
 48 entités des Nations Unies



Annexe II

Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux en 2019

Amina J. Mohammed, Vice-Secrétaire générale (Présidente)

Inga Rhonda King, Présidente du Conseil économique et social (jusqu'au 24 juillet 2019)

Mona Juul, Présidente du Conseil économique et social (depuis le 25 juillet 2019)

Jorge Skinner-Klée Arenales, Président de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale (jusqu'au 16 septembre 2019)

Cheikh Niang, Président de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale (depuis le 17 septembre 2019)

Liu Zhenmin, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales

Jan Beagle, Secrétaire générale adjointe chargée du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité (jusqu'au 31 août 2019)

Catherine Pollard, Secrétaire générale adjointe chargée du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité (depuis le 1^{er} septembre 2019)

Luis A. Ubiñas, Président du Conseil d'administration de la Fondation panaméricaine de développement

Robert Skinner (*ex officio*), Directeur exécutif du Bureau des Nations Unies pour les partenariats

Annexe III

Contributions financières versées au Fonds des Nations Unies pour la démocratie, par donateur, au 31 décembre 2019

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Montant cumulé des contributions</i>
Algérie	100 000
Allemagne	25 787 310
Argentine	30 000
Australie	9 212 424
Bulgarie	10 000
Canada	746 380
Chili	390 000
Chypre	5 000
Croatie	71 000
Danemark	265 018
Équateur	5 000
Espagne	5 043 311
Estonie	10 395
États-Unis d'Amérique	69 076 000
France	4 793 716
Géorgie	24 943
Hongrie	75 000
Inde	32 112 543
Iraq	5 000
Irlande	658 724
Israël	57 500
Italie	2 947 800
Japon	10 180 000
Lettonie	15 000
Libye	15 000
Lituanie	49 332
Madagascar	5 000
Malte	11 347
Maroc	5 000
Mongolie	10 000
Panama	41 580
Pérou	100 676
Pologne	1 134 619
Portugal	150 000
Qatar	10 000 000
République de Corée	1 300 000
Roumanie	472 860
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	683 653

<i>Donateur</i>	<i>Montant cumulé des contributions</i>
Sénégal	100 000
Slovaquie	92 147
Slovénie	127 924
Sri Lanka	5 000
Suède	26 732 836
Tchéquie	245 223
Turquie	290 000
Autres	127 230
Total	203 318 720

Annexe IV**Composition du Conseil consultatif du Fonds des Nations Unies
pour la démocratie en 2019****États Membres***Donateurs*

États-Unis d'Amérique
Suède
Allemagne
Canada
Pologne
Inde
Algérie
République de Corée

Non-donateurs

Botswana
Équateur
France
Mongolie
République dominicaine
Tunisie

Organisations non gouvernementales

CIVICUS
International Center for Not-for-Profit Law

Particuliers

Aracelly Santana
Patrizio Civili
Wairimu Njoya
